**Linoléum à structure marbrée en dalles 61,5cmx 61,5cm – Epaisseur 2,5mm**

Mesure : m², par mètre carré, selon type

Code de mesure : surface nette

Matériau

Linoléum à structure marbrée avec une épaisseur de 2,5 mm en dalles de 61,5 x 61,5cm. Le linoleum est conçu pour un usage commercial très intensif et un usage industriel normal (classe 34/43). Le linoléum est appliqué en usine par le fabricant du plancher surélevé.

La collection comprend au moins 90 couleurs et il est possible de choisir parmi 5 gammes de motifs différents, allant d'une texture légèrement marbrée à une texture intensément marbrée.

Le linoléum est produit de façon positive pour le climat. 94-98% des matières premières utilisées sont d'origine naturelle, dont 78 % sont renouvelables. Le linoléum contient 38% de matières premières recyclées, dont 15% proviennent du recyclage d'anciens revêtements de sol en linoléum, de chutes de pose et de résidus de production. Le linoléum ne contient pas de liège.

Dans la phase initiale de la production, la toile de jute est enduite d’une pâte de linoléum formulée à base de linoléum recyclé qui provient en partie d'anciens sols en linoléum "en fin de vie" et réutilisés de manière circulaire. Ceci permet d'éviter de voir la trame de la toile de jute par transparence. Ce processus de production unique permet au linoléum de garantir un bel aspect après la pose.

À la fin du processus de fabrication, le linoléum est revêtu en usine d'un primer et d’une couche de vernis à base d'eau qui sont réticulés sous l'effet de la lumière UV pour former une couche de protection haute performance inamovible (Topshield Pro ou équivalent). L'avantage esthétique de cette couche de finition est qu'elle est complètement uniforme et donne un aspect mat à la surface du sol. La couche de protection élimine la nécessité d'appliquer des couches de polymère et de cire supplémentaires, facilite l'entretien et confère au linoléum une résistance optimale aux rayures et aux taches.

Afin de limiter l'impact en CO² du transport, le linoléum doit être produit dans un rayon de 300 km autour du site du

chantier.

L’utilisation d’un adhésif vert "biosourcé" réduit les émissions de CO2 de 90 %. Cette colle est composée presque entièrement de liants biosourcés et est certifiée REDcert². Le fabricant du linoléum peut fournir cette colle.

Grâce au programme de recyclage "Back to the Floor" du fabricant, les chutes propres peuvent être renvoyées à son usine pour être réutilisées dans la production d'un nouveau linoléum.

Le fabricant n'utilise que de l'électricité verte au cours de son processus de production et dispose d'un système de gestion environnementale basé sur l'analyse du cycle de vie et certifié ISO 14001. Une EPD distincte, rédigée de manière indépendante, est disponible et indique que le linoléum est produit ‘climat positif’.

L'usine qui produit le linoléum est certifiée ISO 9001, SA 8000 et OHSAS 18001.

**Spécifications techniques selon EN-ISO 24011 et EN 14041**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Épaisseur totale | EN-ISO 24346 | 2,5 mm |
| Couche supérieure |  | Topshield Pro |
| Usage domestique | EN-ISO 10874 | Classe 23 |
| Usage commercial | EN-ISO 10874 | Classe 34 |
| Usage industriel | EN-ISO 10874 | Classe 43 |
| Collection |  | 90 couleurs |
| Dimension des dalles | EN-ISO 24341 | 61,5cm x 61,5cm |
| Poids totale | EN-ISO 23997 | 2900 g/m² |
| Résistance au glissement | EN 16165 | R9 |
| Résistance aux sièges à roulettes | ISO 4918 | Oui, utilisation constante (roues souples) |
| Empreinte résiduelle | EN-ISO 24343-1 | ≤ 0,15 mm (valeur moyenne 0,08 mm) |
| Résistance à la lumière | ISO 105-B02 (méth. 3) | ≥ 6 |
| Propriétés bactériostatiques |  | Le linoléum a des propriétés bactériostatiques naturelles qui sont confirmées par des laboratoires indépendants même contre le MRSA. |
| Résistance aux produits chimiques | EN-ISO 26987 | Résistant aux acides dilués, aux huiles, aux graisses et aux solvants conventionnels. Ne résiste pas à une exposition prolongée aux alcalis. |
| Résistance aux cigarettes | EN 1399 | Le linoleum ne fond pas. Les marques laissées sur le linoléum par les cigarettes écrasées peuvent être enlevées. |
| Flexibilité | EN-ISO 24344 | Ø 40 mm |
| Réduction du bruit d’impact | EN-ISO 712-2 | ≤ 5 dB |
| Creating better environments |  | LCA est le fondement de l'obtention de l'impact environnemental le plus faible. Le linoléum est positif pour le climat tout au long de son cycle de vie. |
| Matières premières naturelles |  | 94 – 98 % de matières naturelles.  Farine de bois certifiée PEFC. Ne contient pas de pvc, PET, caoutchouc synthétique et plastifiants. |
| Matières premières recyclées |  | Contient jusqu’à 38 % de matières premières recyclées |
| Back to the Floor |  | Les chutes d’installation du linoléum peuvent être reprises par le fabricant en vue d’une réutilisation dans la production d’un linoleum neuf. |
| Santé et sécurité |  | Produit conformément à la réglementation REACH |
| Electricité renouvelable |  | Production avec 100 % d’électricité verte |
| Green Building Certifications |  | Contribution maximale à LEED, BREEAM, DGNB et WELL. |
| Convient au chauffage par le sol |  | Oui |
| Marquage CE |  | Oui |
| Comportement au feu | EN 13501-1 | Cfl-s1, G, CS (Bfl-S1 sur demande) |
| Résistance au glissement | EN 13893 | µ ≥ 0,30 |
| Conductivité thermique | EN 12524 | 0,17 W/m·K |
| Chargement électrique | EN 1815 | ≤ 2 kV |

Exécution et pose

Le linoléum est appliqué en usine par le fabricant du plancher surélevé. Le plancher surélevé doit être conforme la norme NIT 230 du CTSC.

Durabilité et circularité

En fonction de la contribution à l'économie circulaire, il est possible de récupérer les chutes de pose pour les réutiliser dans la production d'un nouveau revêtement de sol en linoléum grâce au programme "Back to the Floor" du fabricant. De plus amples informations à ce sujet peuvent être obtenues auprès du fabricant de revêtements de sol et de l'entreprise de pose.

Protection

Le revêtement de sol doit être protégé pendant toute la durée des travaux sur le chantier. L’entrepreneur choisira pour cela **un film de protection adapté ou une protection similaire**, en fonction des charges et de la circulation attendues sur le chantier. Le but recherché est de préserver le caractère neuf du revêtement de sol, sans éraflure ni dommages mécaniques. Ne pas coller de rubans adhésifs sur les surfaces finies. Cela pourrait endommager ou détériorer la couche supérieure du revêtement de sol.

Entretien et soin du revêtement de sol

Une fiche technique fournissant les instructions de nettoyage doit être fournie à l’architecte et au maître de l’ouvrage pendant la réunion de chantier. Les instructions de nettoyage prescrites par le fabricant doivent être scrupuleusement respectées. **Adapter la fréquence d'entretien au degré de salissure.**

Mesures préventives

**Prévoyez un paillasson tufté avec fils grattant** d’environ 10 mm d’épaisseur et environ 3700 gr/m² avec un poil coupé 5/32 » 100 % en polyamide BCF Laufaron 20 et 420 dtex, coloré par pigment et ancré dans un endos en vinyle étanche. Le paillasson doit être prévu à toutes les entrées du bâtiment, être adapté à l’intensité du trafic et toujours mesurer de préférence au moins **6 m de longueur. La zone de passage propre éliminera jusqu’à 95% de la saleté et de l’humidité** **de la semelle de la chaussure.**

Pour certains projets, il peut être utile de **prévoir des zones de raclage** dans la zone extérieure. Il peut s'agir de grilles métalliques ou de tapis à anneaux en caoutchouc.

Prévoyez que les pieds des meubles utilisés soient munis de **capuchons de protection appropriés en PVC souple, PTFE ou feutre**. Les roulettes pivotantes des chaises de bureau doivent être munies **de roues "souples"**. Cela évitera les rayures et l'usure prématurée du revêtement de sol.

Assurance de garantie spéciale pour les chantiers de plus de 2.000 m²

Une assurance de garantie de 10 ans est prévue par le fabricant du revêtement de sol, tant sur le produit que sur l’exécution.

Cette assurance de garantie n’est cependant octroyée que si le maître de l’ouvrage fait appel à une entreprise de pose reconnue par le fabricant.

À cette fin, l’entrepreneur général / maître de l’ouvrage / entreprise de pose autorisent le fabricant à effectuer des contrôles réguliers sur le chantier, selon une procédure déterminée à l’avance.

1. Inscription au cahier des charges
   1. Adjudication / demande de prix entrepreneur général
   2. Demande au maître de l’ouvrage
2. Demande écrite de la garantie assurée par l’entreprise de pose
3. Conseils techniques
4. Contrôle avant la pose
5. Contrôle pendant la pose
6. Contrôle définitif et rapport définitif incluant le montant assuré
7. Délivrance de la garantie en cas d’avis positif à l’entreprise de pose
8. Inspection éventuelle en cours de garantie

Le fabricant applique les pourcentages d’amortissement suivants, y compris en cas de compensation en nature :

1ière année de garantie : remboursement à 100 % du montant total ;

2ième et 3ième années de garantie : remboursement à 85 % du montant total ;

4ième et 5ième années de garantie : remboursement à 60 % du montant total ;

6ième et 7ième années de garantie : remboursement à 30 % du montant total ;

de la 8ième à la 10ième année de garantie : remboursement à 20 % du montant total.